

17 janvier 2023

Logement du personnel dans les communautés en pénurie

Lors de la rencontre du CA du 7 mai 2022, la résolution suivante a été adoptée :

« *Que le conseil d'administration mandate l'administration de débiter une analyse de la disponibilité de logements pour le personnel du CSF et propose des solutions dans les délais raisonnables* ».

Voici une mise à jour et une recommandation de l'administration à ce sujet.

Mise à jour

L'administration a communiqué avec quelques autres commissions scolaires de la province afin de s'enquérir de comment et si elles offraient une certaine forme de soutien à leurs employés pour le logement. Voici les grandes lignes des réponses collectées auprès des collègues anglophones.

Nanaimo-Ladysmith (SD68)

- Lettre écrite du CA au ministère de l'éducation en s'appuyant sur l'article 102 de la Loi Scolaire C-B pour obtenir approbation du Ministère de l'éducation pour poursuivre leurs recherches.
- Peu de Commissions Scolaires ont des bâtiments pour offrir logements à leurs employés.
- Peu de demandes faites à ce sujet au Ministère de l'éducation.
- SD68 souhaite un partenariat local avec différents intervenants.
- Un certain travail à faire de la part de SD68 pour obtenir approbation du Ministère.

Nisga'a School District (SD92)

- SD92 possède des résidences meublées pour offrir logement à ses employés.
- Résidences achetées il y a un certain temps. Un prêt/hypothèque a été obtenu pour financer le tout.
- Approbation du Ministère de l'éducation n'était possiblement pas requise à cette époque selon ST actuel.

Recommandation

Étant donné que le CSF devra faire une demande au Ministère en vertu de l'article 102 de la Loi Scolaire de la C-B, que le CSF devra possiblement utiliser son surplus opérationnel pour financer ces achats, nous suggérons que le Conseil d'administration fournisse les municipalités dans lesquelles il visait à la suite de l'adoption de cette résolution pour poursuivre spécifiquement dans ces endroits.

Il est à noter que les nouveaux enseignants reçoivent une allocation de \$1,500 lorsqu'ils acceptent un emploi au CSF. Le CSF cherche toujours les subventions, moyens pour aider son personnel pour se loger.

